

Chef de projet Résorption de l'Habitat Insalubre de la Croix Blanche (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste à temps complet de Chef de projet Résorption de l'Habitat Insalubre de la Croix Blanche (H-F).

Après la réalisation d'une étude de calibrage, la phase opérationnelle de la résorption de l'habitat insalubre sur le lieu-dit de « la Croix Blanche » à Déols a été lancée sous l'égide de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne (CNLHI). Portée par Châteauroux Métropole, la procédure RHI est confiée par voie de convention au CCAS de Châteauroux du fait de ses missions de pilotage de politique de l'accueil, de l'habitat et de la médiation Gens du voyage. Les relogements concernent 52 familles, avec la création d'habitats adaptés (logements sociaux adaptés à l'habitat caravane de type PLAI A) dans le cadre de plusieurs opérations distinctes à l'échelle de l'épicentre de l'agglomération castelroussine, sur la période 2024-2030.

Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole... C'est aussi une terre de jeux qui accueillera les épreuves de tir dans le cadre des JO 2024 !!!

PROFIL : Le poste est ouvert aux agents de catégorie A relevant du cadre d'emplois des attachés et ingénieurs. Diplôme recherché de niveau 6 ou 7 : maîtrise, master DEA, ingénieur aménagement, urbanisme, développement des territoires ou droit de l'urbanisme.
Permis B.

MISSIONS :

- Co-piloter les instances partenariales de la procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre de la Croix Blanche,
- Finaliser la recherche foncière en vue des relogements,
- Contribuer aux procédures DUP et de mise en comptabilité du PLUI en appui de la DAUH qui assumera le pilotage des procédures,
- Piloter des opérations de relogement,
- Préparer la prise de possession des terrains expropriés en vue du projet de renaturation,
- Suivre administrativement et financièrement la procédure de Résorption de la Croix Blanche.

PARTICULARITÉS DU POSTE :

- Temps complet.
- Horaires de travail : travail en bureau, disponibilité (pics d'activités en fonction des échéances à respecter), fréquents déplacements ; tutorat d'apprenti possible.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,
Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,
Actions de cohésion (chorale, sport au travail, visites de sites...),
Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...



CHÂTEAUX

recrute



Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Madame Emmanuelle Budan, Directrice du C.C.A.S. au : 02 54 08 51 07 et Madame Elodie Vigneron, Responsable du service Planification urbaine au 02 54 08 34 52.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur [www.chateauroux-metropole.fr/informations/offres d'emploi](http://www.chateauroux-metropole.fr/informations/offres_d'emploi) **avant le 5 juin 2024.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 5 juin 2024.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.